

Bac blanc LPL 2023 - Sujet de dissertation

Quel est le rôle de l'innovation sur la croissance économique ? (Trame de correction de l'Ac. de Versailles)

Introduction

Internet et le Smart Phone ont révolutionné l'information et la communication, un nouveau marché des relations sociales s'est créé via les plateformes de réseaux sociaux, ce qui a généré croissance économique, la hausse soutenue de la production d'un pays. Les innovations, c'est-à-dire un ensemble de modifications qui affecte les manières de produire ou la nature des produits/marchés, semblent bien jouer un rôle sur la croissance économique. Comment les innovations favorisent-elles alors la croissance économique ?

Nous verrons comment les innovations peuvent être favorables à une croissance auto-entretenu, mais nous montrerons aussi qu'elles peuvent avoir d'autres effets, pas forcément positifs sur la croissance.

I. Les innovations peuvent favoriser la croissance économique

A. Elles génèrent une croissance intensive mesurée par des gains de productivité globale des facteurs

1. Le progrès technique prend la forme d'innovations dans le système de production. On distingue plusieurs types d'innovation. Pour améliorer l'efficacité du facteur travail et faire des gains de productivité, on peut augmenter la qualité individuelle du travail (éducation/formation) ... Mais aussi améliorer la qualité collective du travail via l'organisation du travail (innovation organisationnelle).

L'amélioration de l'efficacité du facteur capital passe par l'investissement qui incorpore des innovations technologiques améliore l'efficacité du capital physique (innovation de procédé) ... mais aussi humain !

2. La croissance intensive *a contrario* de la croissance extensive ne provient pas de l'accumulation des facteurs de production mais d'un « résidu » que nous pouvons relier au progrès technique, soit à l'ensemble des innovations transformant les produits et les activités productives et générant de la croissance. Le progrès technique alimente alors statistiquement la productivité globale des facteurs.

La France dispose ainsi d'un impact non-négligeable lié aux innovations sur sa croissance. Utilisation de doc / Brevet.

B. Elles génèrent une croissance endogène, auto-entretenu

1. On distingue plusieurs types de capitaux, physique, humain, technologique, public. Ces capitaux s'accumulent via l'investissement et prennent la forme d'une accumulation d'innovations qui produisent des effets externes positifs à l'origine des gains de PGF. Dans ce cas le PT est donc produit par le système économique lui-même et non plus « tombé du ciel », il est lui-même endogène. La croissance elle-même génère en retour des revenus et de l'expérience favorables à l'accumulation des capitaux (cercle vertueux).

2. Les institutions publiques contribuent donc à l'accumulation du capital et des innovations favorables à la croissance. En effet, les dépenses publiques permettent de financer l'éducation, la formation ce qui améliore le capital humain, mais aussi la R&D publique ou privée (voir document sur ce point là – utilisation de donnée) ce qui améliore le capital technologique, mais encore des programmes de développement des infrastructures ce qui améliore le capital public.

II. Les innovations peuvent jouer d'autres rôles dans la croissance économiques

A. Elles peuvent générer de destructions créatrices aux effets ambivalents

1. Selon Schumpeter, ce sont les innovations qui influencent les fluctuations économiques de la croissance. Lorsqu'une innovation émerge, elle crée une phase d'expansion (croissance qui accélère). Cela produit de la croissance et contribue à l'élévation du niveau vie.

2. Cependant, du fait du processus de destruction créatrice, les suppressions d'emploi deviennent importantes dans les activités obsolètes et on connaît une phase descendante de croissance (la croissance ralentie, voire devient négative, on parle alors de récession). Cela produit du chômage, de la pauvreté et creuse les inégalités économiques et sociales entre emplois qualifiés et non qualifiés.

B. Elles peuvent permettre de rendre la croissance soutenable

1. Selon les théoriciens de la soutenabilité forte et de la soutenabilité faible, l'innovation a l'effet de permettre de rendre la croissance durable en proposant des produits et des méthodes de production qui favorisent la croissance et respectent l'environnement (développement durable se concrétisant par l'éolien, voiture à hydrogène...).

2. Néanmoins, pour les théoriciens de la soutenabilité faible, le progrès technique est suffisant pour connaître une croissance durable car le progrès technique prendra le relais du capital naturel, alors que les théoriciens de la soutenabilité forte nous indiquent qu'il faut aussi préserver le capital naturel qui est irremplaçable.

Conclusion : Les innovations sont sources de croissance et de développement économique... mais cette croissance

pose autant de problèmes en matière environnementale et sociale qu'elle n'en résout. Devant la gravité de ces problèmes, ne faudrait-il pas décroître ?

Bac blanc LPL 2023 - Sujet de l'Epreuve composée

Partie 1 : Mobilisation de connaissances (4 points)

Comment les avantages comparatifs peuvent-ils expliquer le commerce international ?

Les avantages comparatifs déterminent les flux d'exportations et d'importations de biens et services entre pays (commerce international). Adam Smith a montré que l'avantage absolu d'un pays résulte de son efficacité supérieure à produire tel ou tel bien, mais David Ricardo a ensuite montré que même un pays sans avantage absolu possède un avantage comparatif là où il est le moins mauvais comparativement à un autre pays. Ainsi, David Ricardo recommande à chaque pays de se spécialiser dans la production des biens pour lesquels il a un avantage comparatif, ce qui engendre un essor de ses exportations dans le bien où il possède un avantage comparatif et un essor de ses importations de biens pour lesquels il n'a pas d'avantage comparatif, soit donc un essor du commerce international entre pays. Ainsi, Ricardo donne l'exemple de l'échange international de drap et de vin entre le Portugal et l'Angleterre, cette dernière n'ayant aucun avantage absolu par rapport au Portugal mais un avantage comparatif dans la production de drap, activité pour laquelle elle est moins mauvaise par rapport au Portugal que dans la production de vin. En outre, en retour, cet essor de la spécialisation et des exportations d'un pays (donc du commerce international), peut conduire au renforcement de son avantage comparatif initial car en produisant davantage pour son marché intérieur et pour le reste du monde, le pays doit accroître ses dotations et il va être de plus en plus efficace pour le faire car son industrie et sa main d'œuvre vont acquérir de l'expérience/un savoir-faire et une réputation mondiale.

Partie 2 : Analyse de document

1. *À l'aide des données du document, vous présenterez l'évolution du taux de croissance du PIB entre 2010 et 2017. (2 points)*

Le rythme de la croissance annuel du PIB exprimé en % a fortement varié entre 2010 et 2017. Le document de l'OCDE publié en 2020 permet de caractériser cette croissance du PIB de 2010 à 2017.

- De 2010 à 2012 en France, le PIB ralentit sa progression passant d'une augmentation de près de 2% à une hausse de seulement 0,4% en 2012, soit une baisse du taux de croissance du PIB de 1,6 points de % sur cette période.
- Depuis 2012, la hausse du PIB s'est fortement accélérée passant de 0,3% d'augmentation cette année-là à une augmentation de 2,3% en 2017 en France, soit une hausse du taux de croissance du PIB de 2 points de %. La hausse du rythme du PIB est particulièrement forte la dernière année considérée, de 2016 à 2017 : le PIB progresse en effet de 1,1% à 2,3% par an. Le taux de croissance du PIB augmente donc de 1,2 points de %.

Nous pouvons dire que sur la période considérée, de 2010 à 2017, le rythme de progression du PIB a ainsi fortement fluctué.

2. *À l'aide des données du document et de vos connaissances, vous expliquerez la corrélation entre le taux de chômage et le taux de croissance du PIB de 2010 à 2017. (4 points)*

Nous allons chercher à expliquer la corrélation entre le taux de chômage, rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (x100), et le taux de croissance du PIB qui correspond à la progression de la production en France entre 2010 et 2017.

Sur la période considérée, la corrélation entre le taux de chômage et le taux de PIB n'est pas forcément négative comme nous pourrions le supposer.

- Une corrélation négative peut être observée en début de période, entre 2010 et 2012, et en fin de période, 2015- 2017 : pour illustrer le 1er cas, nous pouvons observer que lorsque la progression du PIB ralentit fortement de 2011 à 2012, progressant de 2,2% en 2011 et de 0,2% en 2012, le nombre de chômeurs rapporté à la population active (x100) augmente fortement passant lui de 9,2 à 9,8%. Cette hausse significative du taux de chômage peut s'expliquer par le ralentissement de l'activité économique repéré par la baisse du taux de croissance du PIB décrit ci-dessus. Effectivement lorsque les organisations productives anticipent un ralentissement ou une baisse du volume de leur production, il paraît inévitable que les entrepreneurs freinent leurs embauches, voire suppriment des emplois. Le chômage, toute chose égale par ailleurs, s'élève donc. Il s'agirait alors d'un chômage conjoncturel sensible aux variations de

l'activité économique dans le pays. Bien souvent le fléchissement de la demande globale (C+I) ou son anticipation en est responsable. Nous pourrions évoquer une autre période pour évoquer les variations du chômage conjoncturel : de 2016 à 2017, alors que le taux de croissance du PIB, indicateur des activités économiques menées dans le pays, s'accroît de plus d'1 point de %, nous observons un taux de chômage qui recule fortement par regain d'activité, passant ainsi de 10,1% à 9,4%. Dans cette situation, la progression de la production ainsi que les anticipations positives des entrepreneurs (Keynes) sur le climat des affaires entraînent des embauches supplémentaires afin de produire davantage pour répondre à l'accroissement de la demande globale.

- Une autre période est à relever, celle qui concerne une corrélation positive entre les 2 indicateurs : en effet, entre 2012 et 2015 en France selon le document fourni, nous observons que malgré la hausse de 0,8 point de %, passant de 0,3% à 1,1%, le taux de chômage progresse aussi, passant pour sa part de 9,8% à 10,4%, progressant de 0,6 points. Nous pouvons faire l'hypothèse que d'autres variables que la conjoncture jouent sur le chômage. Si la productivité du travail s'élève, la progression de la production n'entraînerait pas une progression similaire des emplois (des embauches). Encore, nous pourrions faire l'hypothèse de la présence d'un chômage structurel liée aux rigidités sur le marché du travail empêchant les ajustements entre offre et demande de travail. Ces rigidités pourraient être de plusieurs types, telles que le niveau du salaire minimum, le niveau de protection de l'emploi ou encore un défaut d'appariement lié décalage entre formation personnel des chômeurs et formations requises par les entrepreneurs.

Nous avons ainsi cherché à caractériser l'évolution des 2 indicateurs, taux de chômage et taux de croissance du PIB pour apporter dans un 2^{ème} temps des explications aux corrélations observées.

Partie 3 : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : *À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment les différents instruments à disposition des pouvoirs publics peuvent permettre de faire face au changement climatique.*

(Copie d'élève – 18,5/20)

L'engagement des Etats--Unis et de la Chine (les deux premiers pollueurs mondiaux) lors du congrès à Kyoto à réduire leurs émissions de Co2 prouve bien que la question environnementale est au cœur des débats économiques. Les Etats cherchent à allier croissance économique et soutenabilité (ou durabilité, en accord avec l'environnement). Pour cela ils instaurent des politiques climatiques (politiques qui visent à réduire l'empreinte écologique de la croissance économique) et de ce fait ont à leur disposition trois instruments (le marché des quotas, la réglementation et la taxation). Mais dans quelle mesure ces instruments sont-ils efficaces ? Il sera utile de voir que les instruments d'une politique climatique sont utiles à la préservation de l'environnement, mais que néanmoins leur efficacité dépende de certaines conditions.

La tragédie des biens communs (rivaux mais non excluables) est un phénomène où la libre utilisation de ces biens par les agents économiques conduit à leur dégradation et à leur disparition ; par exemple un pâturage communal en libre utilisation conduira les éleveurs à augmenter la taille de leurs troupeaux afin de profiter un maximum de ce bien, mais cela va entraîner sa surexploitation et donc son épuisement. Ce phénomène s'applique aussi bien aux ressources halieutiques qu'à tout le capital naturel. Ainsi les pouvoirs publics (ou l'Etat) ses doivent d'intervenir pour le protéger en utilisant les trois instruments d'une politique climatique.

Le premier instrument est le marché des quotas qui permet d'agir sur la préservation de l'environnement en incitant les agents économiques à réduire leur pollution. En effet, le marché des quotas est le lieu d'échange entre les offreurs et les demandeurs de quotas (droits à polluer) qui sont distribués par les pouvoirs publics Le prix de ces quotas est décidé par la loi de l'offre et la demande ; s'il y a plus d'offre que de demande, le prix va être faible ce qui va entraîner une augmentation de la demande, ce qui va faire augmenter le prix et donc l'offre. Ainsi si un agent économique ne veut pas acheter de quotas au prix de marché il devra dépolluer afin de ne pas avoir besoin de plus de quotas. Par exemple si le prix du quota est supérieur aux coûts de dépollution d'une entreprise, celle--ci préférera payer pour dépolluer. Donc le marché aura permis de réduire la pollution.

Le marché des quotas permet de réduire l'environnement en suscitant l'intérêt des agents économiques. En effet, la vente de quota peut susciter l'intérêt des agents économiques en leur permettant de réaliser du profit. Par exemple, si une entreprise désire vendre ses quotas au prix du marché qui est intéressant pour elle en termes de profit, elle devra dépolluer afin d'avoir un surplus de quotas. Ainsi la vente de quotas et le marché des quotas permettra de séduire la pollution des entreprises.

Le second instrument est la réglementation qui agit sur la préservation de l'environnement en obligeant les agents à réduire leurs émissions polluantes. En effet la réglementation est une norme qui interdit ou qui fixe un plafond à l'utilisation d'un produit ou d'une pratique nuisible à l'environnement et aux effets irréversibles. Elle est fixée par les pouvoirs publics. Elle supprime ou réduit la pollution par le biais de décrets facile de mise en œuvre. Par exemple l'interdiction des lampes à incandescence qui consommaient trop d'énergie. Si cette réglementation n'est pas respectée, l'agent économique l'ayant enfreint doit payer une amende ce qui pousse donc les agents à la respecter et donc à réduire leurs émissions de façon à correspondre à la norme comme le montre le documents 3, qui est un graphique de l'Agence nationale énergie datant de 2011 représentant les émissions spécifiques de Co2 des voitures vendues (Co2 en grammes par Km), où on observe que depuis 2007 (date de l'instauration de l'objectif de Grenelle) les émissions de Co2 ont été réduites de façon significative : de 2007 à 2011 il y a eu une réduction d'environ 23 g Co2/Km. Ce qui prouve l'efficacité de la réglementation car de 1995 à 2007 (soit 14 ans, plus du triple d'années) les émissions de Co2 ont diminué de presque la même quantité (~ 32 gCo2/Km).

La réglementation permet d'agir sur la préservation de l'environnement également par la possibilité de modulation selon les secteurs d'activités. En effet l'adaptation des normes aux secteurs d'activités permet une dépollution et un respect de la norme plus réaliste pour les agents économiques. Par exemple l'exigence et le respect de la norme sur les émissions de Co2 ne sera pas le même pour le secteur du ciment que celui du plastique qui pollue moins. Le dernier instrument de la politique climatique est la taxation qui permet d'agir sur la préservation de l'environnement en incitant les agents à dépolluer. En effet, la taxation repose sur le principe pollueur--payer, c'est à dire que plus un agent va polluer plus celui--ci devra payer de taxe. Il aura donc tout intérêt à trouver des alternatives écologiques afin de payer moins de taxes comme le montre le document 2 qui met en exergue le fait que la taxe carbone a permis de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Par exemple si la ville décide de mettre une taxe sur la tonne de déchet que produit un lycée, celui--ci ne voulant pas payer ou ne pouvant pas payer aussi cher pourrait recycler ses déchets alimentaires ou les revendre, ainsi il y'en aura moins, cela pèsera moins lourd et sera moins taxé.

La taxe peut également inciter les agents à investir dans des solutions écologiques afin de réduire leur impact environnemental. En effet l'Etat peut instaurer une taxe positive qui consisterait à subventionner ou récompenser les agents qui contribuent à la préservation de l'environnement. Par exemple, l'Etat peut donner de l'argent aux ménages qui isolent leur foyer économisant ainsi de l'énergie (chauffage...) ou en leur permettant de déduire les frais d'isolement des impôts.

Ces instruments agissent sur la préservation de l'environnement de par leurs spécificité et avantages mais ne peuvent le faire qu'à partir de certaines conditions.

Ces instruments ont tous des inconvénients qui ne leur permettent pas d'atteindre leur but, c'est--à--dire la préservation de l'environnement.

La taxation comporte plusieurs limites qui vont à l'encontre de la préservation de l'environnement comme la méconnaissance à l'avance des quantités des réductions d'émission de pollution. En effet de par le libre arbitre laissé aux agents économiques. Il est impossible de prévoir à l'avance s'il préfère payer la taxe ou investir dans la dépollution et ainsi participer à la préservation de l'environnement. Cela dépend du prix de la taxe déterminé par les pouvoirs publics. Par exemple si le prix de la taxe est inférieur aux coûts de dépollution, une entreprise préférera (si c'est plus avantageux pour elle sur le long ou le court terme) payer la taxe afin de faire des économies sur la somme qu'elle sera de toute façon obligée de verser. Mais alors la taxation n'est pas efficace en ce point car la préservation de l'environnement n'est pas choisie.

L'inéquité que la taxation engendre ne permet pas de préserver l'environnement. En effet tous les agents n'ont pas le même poids économique et ne peuvent donc pas tous investir dans la dépollution ou parfois même payer la taxe ou ne pourront pas autant dépolluer que d'autres. Prenons l'exemple de la TVA, elle s'applique aux consommateurs via les prix des biens qu'ils achètent et consomment or les consommateurs les plus pauvres verront leur pouvoir d'achat baisser plus que les consommateurs les plus riches.

La réglementation comporte plusieurs limites qui ne permettent pas de garantir la préservation de l'environnement comma sa juste instauration. E, effet si la norme imposée est trop sévère, les agents économiques risquent de la contourner et donc de ne pas dépolluer. Par exemple une entreprise préférera délocaliser ses usines dans un autre pays plutôt que de se soumettre à une ou des normes trop contraignantes et donc de réduire son empreinte écologique.

Comme la taxation, la réglementation pose le problème de l'inéquité qui empêche la préservation totale de l'environnement.

En effet la norme est uniforme et homogène, or elle s'applique à des agents hétérogènes qui ne peuvent pas se soumettre pleinement à la norme. Par exemple une petite papeterie ne pourra pas autant réduire son empreinte écologique pour se soumettre à la norme (en reboisant par exemple) qu'une grande papeterie qui elle aura plus de moyens. La préservation de la norme ne pourra donc pas se faire à toutes les échelles.

Le marché des quotas comporte plusieurs limites lui aussi qui ne lui permettent pas d'atteindre son but : la préservation de l'environnement, notamment l'autorégulation d marché. En effet le prix étant déterminé par le marché, les pouvoirs publics n'ont pas le pouvoir de décider directement du prix. Ainsi il peut arriver que le prix du quotas soit trop faible, les entreprises préféreront acheter des quotas à bas prix plutôt que d'investir dans de la dépollution. Par exemple si le prix du quota est de 5€ (comme se fût le cas fin 2012 (voir document 4) où le prix

avant d'atteindre ce prix n'a fait que chuter et donc n'incitait plus les entreprises à dépolluer au lieu de les acheter) l'entreprise verra qu'à long terme il est préférable d'acheter des quotas que d'investir dans un moyen de dépollution. L'entreprise continue donc de polluer et ne préserve pas l'environnement.

Comme les deux autres instruments, le marché des quotas est face à un problème d'inéquité. En effet le marché des quotas fonctionnant comme un marché économique quelconque, il est possible de spéculer mais toutes les entreprises ne peuvent pas se le permettre. Par exemple une multinationale pourra aisément se payer un service entier de traders pour spéculer et savoir quand acheter ou vendre des quotas, alors qu'une entreprise familiale traditionnelle de petite taille ne pourra pas financer un seul trader.

La bonne utilisation des instruments d'une politique climatique dépend donc de leur bonne gestion de la part des pouvoirs publics.

Les instruments de la politique climatique sont difficiles à rendre équitable et efficaces pour la préservation de l'environnement mais si on les combine et trouve le bon équilibre ils permettent de préserver le capital naturel et de maintenir une croissance soutenable.